

mon cher Général;

j'ai à vous faire une demande délicate mais dont la délicatesse est atténuée par l'amitié que vous me portez. l'article que j'ai fait pour le débat m'a pris un temps infini et m'a arrêté pour mes travaux de la Revue de deux-mond. mon article au débat, mes articles à la revue de deux-mond seront payés, mais le retard que j'ai apporté à payer une échéance au commencement de ce mois, échéance dont j'ai vous ai parlé m'a mis en retard et en demeure de payer à la fin de ce mois c'est à dire lundi prochain la somme de trois cents francs. jusqu'à ce jour j'attendais l'impression de mes articles au débat mais deux ou trois semaines j'en suis resté par moi-même en face de mon échéance. n'y aurait-il pas moyen de votre part de me prêter cette somme que je libèrerais sur le paiement de mes articles au débat, puis à la revue? j'ai cru que le terme ne sera pas long.

en tout état de cause, je ne doute pas que vous ne ferez dans cette circonstance tout ce que vous pourrez, pour obliger un de vos plus dévoués amis.

Joseph D. Roy

27 mai.
Boulevard des Capucines n° 112.